



Vous trouverez en ligne sur le site de St Louis de Gonzague, les tarifs, les informations sur la facturation, les cotisations annuelles.

En pièce jointe :

- Listes des fournitures scolaires
- Dossier internat (à remettre à M. Seffah).

*Pour toute modification administrative et comptable en cours d'année, se rapprocher du secrétariat scolaire.*

**La rentrée scolaire 2025/2026 est fixée au lundi 1 septembre et au mardi 2 septembre.**

**Lundi 1 septembre**

- Classes de 5<sup>e</sup> ..... 14h00 à 17h00
- Classes de 4<sup>e</sup> ..... 09h00 à 11h30
- Classes de 3<sup>e</sup> ..... 10h00 à 12h00

**Mardi 2 septembre**

Classes de 6<sup>e</sup> ..... 9h00 à 16h00

Les pensionnaires devront se présenter à l'internat une heure avant les heures respectives de rentrée. Merci de prendre également connaissance du dossier internat ci-joint.

**Reprise des cours le Mercredi 3 septembre à 8h (suivant leur emploi du temps).**

**Particularité rentrée en 6<sup>e</sup>.**

Les familles sont conviées à participer à la rentrée des élèves de 6<sup>e</sup>. Une collation sera servie aux élèves en présence des parents. Ce premier jour, prévoir un cahier de brouillon et une trousse (inutile de prendre l'intégralité des fournitures scolaires). Les livres de classe seront distribués lors de cette matinée de rentrée, nous invitons les parents à prévoir un sac pour récupérer l'ensemble des manuels scolaires. Ceux qui auront commandé leur tenue commune dans les temps, recevront ce même jour leur commande. La rentrée s'effectuant sur une journée complète, tous les élèves (demi-pensionnaires, externes, internes) seront conviés à partager le repas du midi.

L'emploi du temps sera remis aux élèves le jour de la rentrée. Les cours sont assurés du lundi matin au vendredi soir, pas de cours les mercredis après-midi.

**INFORMATIONS :**

- ❖ **Tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> recevront un agenda le jour de la rentrée qui servira également de carte de sortie. Votre enfant devra l'avoir quotidiennement en sa possession (voir règlement intérieur figurant dans l'agenda).**

**Dates des photos de classe :** jeudi 04 septembre et vendredi 05 septembre 2025 (tenue commune t-shirt ou polo blanc).

- ❖ Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'**étude surveillée** de 17h à 18h, merci de bien adresser votre demande auprès du BVS Collège par courrier ou par mail.  
L'étude de 17h à 18h commencera le jeudi 4 septembre 2025.

Les cartes de cantine sont valables pour l'ensemble de la scolarité. Veillez à les **protéger et ne pas les perdre pendant les vacances.**

**Par mesure d'hygiène et de sécurité aucun repas ne pourra être pris en dehors des lieux de restauration.**

**TRANSPORTS SCOLAIRES** : Se renseigner auprès du Conseil Général (service des transports) pour les élèves habitant dans les villages alentours ou Sankéo pour les élèves habitant Perpignan ou les communes faisant partie de la communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée.

**PSYCHOLOGUE SCOLAIRE**: Tout élève peut, à sa demande, rencontrer au besoin, 1 fois, la psychologue scolaire. Tout éventuel suivi, à mettre en place, ne se fera **qu'avec l'autorisation des parents et l'accompagnement du BVS** (Bureau de Vie Scolaire).

**LIVRES**: Uniquement pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, les ouvrages scolaires sont prêtés par l'établissement. Leur état est contrôlé individuellement en début et fin d'année. Tout livre présentant une dégradation anormale durant l'année entraînera une réparation financière. La réparation du préjudice est à l'appréciation du BVS.

**TABLETTES / IPAD** : La distribution pour les 5<sup>ème</sup> est programmée le jour de la rentrée. Une réunion d'information facultative, en soirée, sera prévue pour renseigner les parents sur l'utilisation et le fonctionnement de la tablette (date confirmée ultérieurement).

**ENTREES ET SORTIES DES ELEVES** : Nous rappelons aux élèves et à leurs parents que les entrées et sorties s'effectuent exclusivement par le grand portail en bois, pour tous les élèves collégiens, uniquement aux heures d'ouverture affichées dans l'établissement. **Aucun passage d'élève ne sera autorisé par la réception.**

**COMPTABILITE** : Les inscriptions à la pension ou à la demi-pension sont valables pour le trimestre entier. Il n'est donc pas possible de changer de régime en cours de trimestre.

*Le paiement de la scolarité devra respecter les dates figurant sur les tableaux qui sont à consulter sur le site.*

**TENUE COMMUNE** : Nous souhaitons vous informer que le port de la tenue commune devient désormais **obligatoire tous les jours** pour l'ensemble des élèves.

Nous insistons particulièrement sur le fait que le haut de la tenue commune doit être exclusivement constitué des vêtements proposés (t-shirt/polo blanc ou bleu marine Saint Louis de Gonzague ainsi que du pull ou gilet bleu marine). Tout autre t-shirt ou sweat/gilet autres que ceux de Saint Louis ne seront pas acceptés.

Le seul vêtement personnel autorisé à être porté (en haut) est la veste/blouson/manteau ou parka d'hiver.

La tenue de sport commune (short, jogging, t-shirt avec logo) est obligatoire en cours d'EPS.